

(2) Exemple de mensualité pour un appartement 3 pièces situé au 4<sup>ème</sup> étage (lot 1405) de 267 000€ avec un parking simple en sous-sol inclus (prix unitaire 13 000€) 57.04 m<sup>2</sup> de surface habitable + balcon de 3.75 m<sup>2</sup> dans la résidence « Carré Blanc » à Juvisy-sur-Orge (91) selon stock disponible.

Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'un bien en zone A pour 267.000 € (hors frais de notaire, garantie, dossier bancaire ou de courtage mis en apport par les clients), 102.000 € de prêt à taux zéro sur 25 ans dont 15 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 165.000 € sur 25 ans à 1,75% (Sur la base d'un ménage composé d'un couple avec 1 enfant et un revenu fiscal de référence n-2 de 35 000€, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions). Taux effectif global : 1,75% (hors assurance emprunteur et garanties obligatoires) - Soit 300 mensualités de 975,68 € - Coût total du crédit 25.704 € - Selon le barème en vigueur en janvier 2019 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur. VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social : 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. [www.vousfinancer.com](http://www.vousfinancer.com). SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence de SAVIGNY SUR ORGE, agence franchisée indépendante, membre du réseau Vousfinancer immatriculée au RCS d'Evry n° 539 019 299 – EURL P2JM FINANCEMENT, agence au capital de 10 000 € - Adresse et siège social : 98 boulevard Aristide Briand 91600 Savigny sur Orge. Courtier en crédits immobilier et mandataire d'assurance immatriculé au registre de l'orias ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le n° 120 65 193. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur [www.vousfinancer.com](http://www.vousfinancer.com).